



JOURNAL DE LA MUNICIPALITE

Août 2011

VIE INTRA ET EXTRA MUROS

Un effort est à faire pour respecter l'environnement :

Beaucoup trop de mégots sont encore jetés dans le ruisseau via La Têt,

Les conteneurs semi-enterrés installés Porte de France et Porte d'Espagne ne sont pas destinés à recevoir des ordures ménagères mais uniquement des verres et des emballages plastiques recyclables. Dans les conteneurs à capuchons verts vous pouvez mettre les verres : bouteilles, pots et bocaux (sans bouchons, capsules et couvercles). Dans les conteneurs à capuchons jaunes vous pouvez mettre les emballages plastique : briques alimentaires, cartons, journaux, magazines, bouteilles et flacons plastiques, boîtes métalliques. Les cartons de gros volume doivent être écrasés et compactés avant d'être jetés dans les conteneurs jaunes autrement ils se remplissent trop vite.

Les ordures ménagères sont ramassées devant les maisons (sauf rue Saint Pierre, rue des Tissernads et rue du Pavillon) les lundi, mercredi et vendredi matin. Vous voudrez bien vous munir de poubelles rigides afin de limiter l'éventration des sacs par les chiens. Les petites poubelles installées dans les rues du village ne sont pas prévues pour collecter les ordures ménagères des habitants mais uniquement des menus déchets.

Les huiles de friture usagées sont récupérées par les services municipaux et entreposées dans le garage municipal. Prendre rendez vous au secrétariat de Mairie ou auprès des employés municipaux pour toute dépose. Nous insistons sur le fait que notre station d'épuration n'est pas prévue pour recevoir des graisses. Nous demandons donc aux professionnels de la restauration de faire vidanger leurs bacs à graisse plus souvent comme recommandé par le bureau d'études. Ceci est une obligation, afin de maintenir en état notre station d'épuration. Si tel n'était pas le cas, le budget eau et assainissement étant séparé de celui de la commune, nous serions contraints d'augmenter considérablement le montant de la taxe d'assainissement pour équilibrer le budget, et pour payer les travaux nécessaires aux réparations.

Le ramassage des encombrants (communément appelé monstres) est organisé depuis le 1 février par la communauté de communes du confluent. Il a lieu tous les premiers mardi du mois (sauf au mois de juillet et août) sur inscription en mairie de villefranche au 04.68.96.10.78.

Pour le bon fonctionnement du service l'inscription doit se faire au maxi-

mum le jeudi précédent le ramassage, il faut en préciser le détail. On entend par encombrants tous les objets volumineux provenant exclusivement d'un usage domestique, qui par leurs matières, leurs poids ou leurs dimensions, ne peuvent rentrer dans une voiture, mais peuvent être chargés par 2 rippers dans le camion de collecte. Il est interdit d'y jeter des ordures ménagères, des déchets provenant de travaux publics et particuliers (déblais, gravats, plâtres etc...), les déchets spécifiques tels que pneumatiques, batteries automobiles, bidons d'huiles, peintures, solvants et produits chimiques, carcasses et pièces de véhicules, médicaments, bouteille de gaz, et produits phytosanitaires, les déchets verts (taille, feuille), les petits objets (même en grand nombre) et les cartons

Exemple d'encombrants : gros électroménager, mobilier d'aménagement tel que tables, chaises, sommiers, lits, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux etc.

Vous pouvez vous débarrasser de tous vos encombrants, déchets verts, gravats à la déchetterie de Prades où l'accès est gratuit pour les particuliers munis d'une carte (à retirer au secrétariat de mairie).

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Eclairage Public : La troisième tranche de travaux relative à l'éclairage public est en train de se terminer. En effet tout le monde a pu constater les nouveaux candélabres (choisis par M. Barrenechea, Architecte des Bâtiments de France) installés Porte de France et Porte d'Espagne. Cet éclairage esthétique est suffisamment discret pour ne pas gêner les illuminations des Portes et Remparts, tout en donnant une clarté suffisante. Les finitions seront entreprises en septembre (goudronnage) dès le retour des entreprises en congé.

Rue Saint Pierre et Rue du Mess :

La réception des travaux a eu lieu le 22 juillet, malgré quelques réserves (exemple l'entourage de la plaque d'égout), on peut se satisfaire du résultat, après moultes et moultes négociations. Mme NAVARRO du CAUE nous a été d'une aide précieuse afin que les entreprises se conforment aux prescriptions des Architectes des Bâtiments de France. Cette rue étant maintenant achevée avec du matériel tel que pavés pour les bordures, marbre pour le trottoir et végécol (revêtement écologique). Nous demandons aux personnes qui empruntent cette rue en voiture de limiter les passages au strict nécessaire (charge et décharge), afin de préserver au maximum le revêtement et d'utiliser le chemin qui va du chemin ronde de la Porte d'Espagne à la Place Saint Pierre pour rentrer et sortir. Nous nous

excusons auprès des riverains du désagrément que la longueur de ces travaux a pu engendrer. Nous attendons de tous les usagers le respect de cette recommandation.

Jeux d'enfants : En ce début d'année 2011, l'espace jeux d'enfants (fausse braye sud, ancien terrain de boules) a été complété par de nouveaux éléments : la cocinelle chipie (4 places) et Picorette la poule sur ressorts, un pont suspendu, une balançoire horizontale et une cage de foot ainsi qu'une table de pique nique pour les parents. Ces jeux viennent compléter ceux déjà en place. Une poubelle sera installée près de la table de pique nique. Nous demandons aux enfants d'utiliser cette aire de jeux et de ne plus jouer au ballon sur la place de l'église, ce qui abîme les fleurs et peut gêner les passants. Merci.

Rond point : Après moultes péripéties, le rond point est enfin terminé. Le résultat n'est pas entièrement satisfaisant, mais il a le mérite d'être discret et sobre et de ne pas offrir une distraction visuelle aux automobilistes en occultant les Remparts et la Cité.

Parking pour les résidents : Une barrière a été installée parking Porte d'Espagne sous les esplanades, elle est efficace car les personnes possédant une autorisation temporaire ou un autocollant peu-

vent trouver une place à l'ombre plus facilement. Nous demandons donc à toutes les personnes d'utiliser ce parking dans la mesure du possible et non pas les places payantes. Il est aussi très important de refermer la barrière, d'une part pour que les personnes non autorisées ne soient pas tentées d'y rentrer, d'autre part pour un problème de sécurité. En effet, lorsque la barrière reste debout par grand vent, elle peut retomber sur un passant et le blesser gravement (nous avons déjà été confronté à ce problème par le passé) et nous serions alors obligés d'enlever ce dispositif qui pénaliserait tout le monde.

Ecole : Comme chaque année, la mairie réalise des travaux aux écoles afin d'améliorer la vie de nos bambins et du personnel scolaire. A la rentrée nos tous petits, découvriront au fond du préau, le local créé à la demande du Directeur pour entreposer vélos, matériels sportifs, trottinettes, etc.... qui auparavant étaient entassés dans la salle de motricité. Une gâche électrique a été installée sur le portillon de l'entrée à la demande de M. Bourdier pour des raisons de sécurité, afin que les enfants ne puissent sortir sans être accompagnés. Enfin comme tous les ans les jeux en place seront révisés et vérifiés.



ANIMATIONS ET FESTIVITES

Fête de la Saint Jean : Cette année les festivités de la Saint Jean, ont été plus importantes, avec la descente de la flamme par le chemin des Ambullats, attendue par les cavaliers à cheval du club de Prades. Les enfants des écoles étaient présents, ceux de Villefranche, de Cerdagne descendu avec le train jaune (ceux de Font Romeu en costume traditionnel Catalan) et la Bressola. Comme à l'accoutumée ils ont été accueillis avec enthousiasme. Des rafraichissements, des biscuits du terroir leur ont été proposés. Toute cette effervescence a donné lieu à une réception bien sympathique avec chants et animation musicale, suivie aux alentours de 13h, par une prestation du club hippique de Prades Mas Amiel. Nous remercions le club de spéléologie de Prades, l'association catalaniste et son Président Taurinya Jordi pour l'organi-

sation de cette manifestation. Nous travaillons déjà sur sa reconduction pour 2012. En soirée, le traditionnel tour de ville aux flambeaux puis l'embrasement du feu de la Saint Jean suivi par les traditionnelles grillades, fougasses et tourteaux de notre boulangerie MIRAS.

Fête de la Saint Pierre : Une semaine après, la Saint Pierre a été fêtée comme de coutume, dans une ambiance plus intime mais non moins conviviale et sympathique. Nous avons eu l'honneur d'embrasser les Pierre présents.

Fête Patronale de la Saint Jacques : Le ciel a été avec nous pour la fête patronale notamment pour le feu d'artifice (qui a du être annulé dans plusieurs villages à cause du vent) qui, encore une fois, a émerveillé le public venu très nombreux. Nous félicitons les artificiers de la

société Pyragric qui au fil des ans, réalisent des prouesses afin que nous gardions un souvenir impérissable de ces illuminations. Le trio Nadine Musique, a divertit et fait virevolter le nombreux public, les jeunes comme les moins jeunes. Les visiteurs ont apprécié les ballets des « Jeunes danseurs Villelonguet » qui cette année ont moins souffert de la chaleur avec un temps un peu couvert. Par contre les appareils photos et caméras eux ont chauffé. Nous remercions du fond du cœur la poignée d'enfants du village, en tenue traditionnelle catalane, qui depuis que la municipalité a repris cette tradition accompagne la cobla pour le llevan de taula. Nous les encourageons pour la continuité de notre culture catalane, qui pour le plaisir de nos anciens ont avec grâce et gentillesse accompli quelques pas de notre

sardane traditionnelle. A la dérobée nous avons pu percevoir de l'émotion dans les yeux de nos anciens. Les enfants du village ont ensuite ouvert les festivités de l'après midi, avec une sardane sous l'œil bienveillant et anxieux de leur professeur bénévole, Marie Paule, Présidente de l'Association « Vigatanes du Conflent », que nous remercions pour sa passion qu'elle a su leur transmettre.



ANIMATIONS A VENIR

mardi 23 aout : Groupe musical Catalan sur la Place de l'Eglise à 17h
organisée par l'Association La boule villefrancoise

Journées Européennes du Patrimoine: samedi 17 et dimanche 18 septembre. Entrée gratuite aux Remparts

Dimanche 18 septembre : visites commentées gratuites des Remparts à 11h30, 14h et 15h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLENT

Trente et une communes composent la Communauté de Communes du Conflent depuis l'entrée de la Commune de Casteil. Le bureau est composé de tous les Maires. Celui-ci rend compte régulièrement au Conseil communautaire du travail effectué dans les différentes commissions. Ces commissions sont présidées par un maire qui convoque une fois par mois celle-ci afin de travailler sur l'avancement des projets de la Communauté de Communes. Les services de la Communauté de Communes sont les suivants :

- Service Urbanisme : Situé au rez de chaussée de la mairie de Prades, le service reçoit les administrés des communes de la communauté de communes le mardi matin et jeudi après midi pour toutes questions relatives au droit des sols ainsi que sur des conseils sur la constitution des dossiers, permis de construire et déclaration préalable.
- Développement économique et tourisme :
 - Actuellement la commission travaille sur l'élaboration d'une stratégie touristique
 - Depuis le 24 septembre, 12 sentiers de randonnées pédestres ont été déclarés d'intérêt communautaire dont le chemin allant de Villefranche à Belloc. Ces sentiers seront désormais entretenus par la communauté de communes
- Services à la population :
 - Service de distribution alimentaire par un véhicule de tournée alimentaire du canton d'Olette,
 - Visio guichet d'Olette ainsi que la création de nouveaux visio-guichets sur le territoire intercommunal
- Ordures ménagères, éclairage public :
 - depuis février la communauté de Communes a pris la compétence « Ramassage des encombrants »
 - éclairage public (sont d'intérêt communautaire, les travaux de remplacement des lampes, ballasts, amorces ou condensateurs, fusibles, douilles et starters)
- Enfance jeunesse:
 - Commission s'occupant de l'accueil de loisirs (les enfants de Villefranche peuvent bénéficier des centres de loisirs et des Points Information Jeunesse sur toutes les structures existantes sur le territoire la communauté de Communes)
 - du périscolaire (garderie tous les soirs d'école de 17h à 18h30 à l'école maternelle de Villefranche).
 - Construction prochainement d'une crèche intercommunale dans l'ancien logement du gardien du château Pams.
- Commission Culture: sont d'intérêt communautaire :
 - la médiathèque de Prades (soutien aux actions favorisant le partenariat avec les bibliothèques municipales du territoire intercommunal, celle de Villefranche sera située dans le local de l'Agence Postale Communale)
 - l'école de musique de Prades est ouverte à tous, enfants à partir de 4 ans, adolescents et adultes. La maison de Pablo Casals (Maison Pams) accueillera prochainement, après travaux, la future école de musique

PROMOTION

Reportage Des Racines et les Ailes :

L'association, « Les Plus Beaux Villages de France » est née d'un hasard : la rencontre, au début de l'été 1981 entre un livre et un homme. Le livre était l'album édité par Sélection du Reader's Digest, Les Plus Beaux Villages de France, l'homme était Charles Ceyrac, maire de Collonges la Rouge en Corrèze. De cette rencontre jaillit l'idée d'unir force et passion pour sauvegarder et promouvoir un patrimoine remarquable hérité de l'histoire. 66 maires suivront Charles Ceyrac, dans cette aventure, officialisée le 6 mars 1982 à Salers, dans le Cantal. La municipalité de Villefranche fera partie de l'aventure dès les premières années. C'est au cours de l'Assemblée Générale d'avril 2011, à Sauveterre de Rouergue, Aveyron, que M. Joël MENE délégué municipal pour l'association, aura l'information suivante, qu'il nous rapportera avec enthousiasme « un reportage de l'émission bien connue et appréciée sur France 5, Des Racines et des Ailes, pourrait se faire à Villefranche. Plus tard nous avons eu en Mairie, un appel téléphonique de M. Mériem Raynal, journaliste, pour nous avertir de sa visite et de sa volonté de venir filmer la vie dans les petits villages, les métiers de l'artisanat. Villefranche étant choisie comme point de départ pour rayonner dans les villages alentours. Madame le Maire accompagnera l'équipe dans leur ascension de la tour du beffroi, pour des prises de vues sur l'ensemble du village, ainsi que dans les remparts et l'église. Nous nous sommes tous rendus compte de la présence dans nos rues, d'un journaliste (cité plus haut) d'un cameraman et d'un preneur de son. Cette équipe sera souvent accompagnée par M. Joël Méné, choisi par M. Raynal en tant qu'enfant du village, pompier, pour sa connaissance de la tradition et langue catalane. Cette émission sera diffusée en décembre 2011 ou début janvier 2012.

Le Follet, La Fada et En attendant :

Cette année la mairie a promu le village à travers trois publications le follet, la fada et le magazine « En attendant ». Le Follet et la Fada sont des journaux mensuels gratuits et rédigés en catalan. Pour le premier il est distribué dans toute la vallée de Puigcerda, notre publicité (une page entière) apparaît pendant les mois de juin, juillet et août. Le second est distribué dans les quartiers chics de Barcelone et notre publicité a été distribuée au mois d'août. « En attendant » est un magazine gratuit distribué dans les salles d'attente des milieux médicaux sur toute la côte. Pour un budget total de 1 150 euros.

Grand jeu le Monde l'héritage :

La municipalité a été sollicitée par le Réseau des Sites Majeurs de Vauban en date du 5 mai 2011 pour participer au Grand Jeu Patrimoine Mondial en partenariat avec Le Monde et l'UNESCO, moyennant le paiement de 6 578 euros TTC. Une réponse pour le 11 mai, donc très rapide était exigée. Si la municipalité n'a pas donné une suite favorable alors même que la proposition était intéressante du point de vue médiatique, c'est surtout pour son montant qui est exorbitant pour une commune comme la nôtre. De plus les délais impartis ne nous permettaient pas d'examiner ce sujet en Conseil Municipal et d'autoriser ou pas le Maire à faire cette dépense importante. Il faut tout de même souligner que sur les 12 sites du Réseau des Sites Majeurs de Vauban aucun n'a donné une suite favorable (à part le Fort Libéria) même pas les grandes communes comme Besançon. La commune se doit de faire des choix, et d'être vigilante, à ne pas dépenser l'argent public.

CIRCULATION, VOIRIE ET URBANISME

Depuis mi juillet notre village est passé en « Zone Apaisée, » ce qui veut dire que la priorité est donnée aux piétons, avec obligation pour les véhicules de ne pas dépasser 20km/heure.



Nous rappelons aux propriétaires de locaux commerciaux et d'habitations, ainsi qu'aux locataires de commerces que toute modification de l'aspect extérieur d'une façade (enseigne, store, peinture des boiseries) doit faire l'objet d'une demande

de travaux, dossier à retirer à la mairie.

Un arrêté régit l'utilisation du domaine public pour les dispositifs commerciaux. Nous demandons aux commerçants et restaurateurs de bien vouloir respecter cet arrêté et de limiter les dispositifs à deux par commerce au droit de leur façade.

Suite à la visite du cabinet d'étude Weets (Architecte en Chef des Monuments Historiques) nous nous sommes rendus compte que beaucoup de propriétaires et locataires riverains des fortifications laissent pousser du lierre ou autres plantes ce qui concourt inévitablement à dégrader les remparts, en désolidarisant les pierres.

BLOC NOTES

MAIRIE : Horaires d'ouverture : les lundi, mardi et vendredi de 15h à 18h

Fermeture pour congés du 16 au 28 août

Téléphone : 04.68.96.10.78

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30

Téléphone : 04.68.05.77.93, située au Rez de Chaussée de la Mairie

A partir du 01/09/2011 Horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h45 et de 14h à 15h

Le mercredi de 9h30 à 12h15

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES : les lundi, mercredi et vendredi matin

DEPOT DES CARTONS : Les mardi et vendredi de 8h à 10h, dans la benne du camion,
devant le garage communal place du Génie

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS : Tous les premiers mardi du mois (sauf Juillet et Août)

S'inscrire en Mairie en donnant le détail des encombrants à jeter

Le ramassage est organisé par la Communauté de Communes du Conflent

DECHETTERIE DE PRADES : Prendre une carte en Mairie de Villefranche, se munir de la carte grise

Horaires d'ouverture : Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 9h-12h / 15h-18h

Le dimanche 9h-12h